



Ces derniers temps, plusieurs renards morts ont été retrouvés sur notre territoire. Après information auprès de la Police de la faune, il s'avère qu'ils sont probablement atteints de la maladie de Carré, une maladie virale et très contagieuse.

Cette maladie n'est pas transmissible à l'être humain, mais elle peut l'être aux chiens non vaccinés (la vaccination DHPPi est recommandée).

Nous demandons aux propriétaires de chiens de ne pas laisser leur animal s'approcher des cadavres et à quiconque de signaler immédiatement la présence d'un renard mort à la commune (021 862 91 20 ou administration@dailens.ch), afin qu'il soit enlevé dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de votre vigilance.

QR Code information maladie Carré :

